

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [1]

Artikel: Egalité professionnelle : une enquête vaudoise

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EGALITE PROFESSIONNELLE : UNE ENQUETE VAUDOISE

Une chercheuse de l'Institut d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Lausanne, Arlette Mottaz, a entrepris une enquête sur l'égalité professionnelle dans le canton de Vaud*. Cette enquête, effectuée dans le cadre du séminaire de méthodologie du professeur Gonvers, avec la participation de tous les étudiants de la volée 1984-85 et avec la collaboration de Christiane Philippe, assistante, a été effectuée auprès de 13 entreprises du canton, appartenant à différents secteurs privés (restauration, vente, banques, imprimerie, industrie des machines) ou au secteur public (enseignement). Quatorze patrons et 48 travailleuses ont été interviewé-e-s.

Le but de l'enquête, tel qu'il est défini dans le rapport descriptif intitulé « En faits, égalité ? », qui a été récemment publié, était « de voir dans quelle mesure et sur quels points le principe de l'égalité salariale entre les sexes est effectivement pratiqué, quel en est le mode d'application et les résistances y relatives, aussi bien en ce qui concerne les travailleurs que les employeurs ». Son originalité est d'être une enquête qualitative et non quantitative. On n'y trouve pas de statistiques relatives au montant des sa-

laire ; l'accent y est mis, en revanche, sur la perception de la notion théorique d'égalité salariale et sur son application dans les entreprises concernées.

Après un bref aperçu historique sur l'évolution du travail des femmes, l'auteure met en lumière les difficultés inhérentes à l'interprétation de l'article constitutionnel adopté le 14 juin 1981 (article 4bis de la Constitution fédérale), qui stipule que « Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale ». La principale de ces difficultés consiste à trouver des critères objectifs permettant de définir la notion de « valeur égale ».

Sur le plan pratique, nombreux sont les patrons interrogés dans l'enquête qui avouent n'avoir dans leur entreprise que peu ou pas de postes féminins et masculins comparables. Presque tous admettent le bien-fondé de l'article constitutionnel en question, et se déclarent prêts à l'appliquer (ou déclarent déjà le faire), mais la situation réelle de l'emploi dans leur entreprise ne permet pas toujours de vérifier leur bonne volonté.

Quant aux femmes interrogées, leur attitude varie selon qu'elles occupent ou non un poste permettant une comparaison avec des postes masculins équivalents. Celles qui occupent de tels postes sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à admettre que l'égalité est réalisée.

Du côté des employeurs comme du côté des travailleuses, la différence du statut des femmes et des hommes sur le marché du travail est fréquemment invoquée comme une cause de l'inégalité salariale : les femmes sont généralement perçues, et se perçoivent elles-mêmes, comme des travailleuses de deuxième classe. Cet *a priori* s'explique en grande partie par le niveau inférieur de leur formation et de leur qualification professionnelle. Mais il faut aussi souligner l'existence d'un certain défaitisme féminin, qui plonge ses racines dans le sentiment de n'être pas tout à fait à sa place dans le monde du travail. Ainsi, au moment de l'engagement, une femme ne négocie pas son salaire avec la même âpreté qu'un homme...

La dichotomie entre monde du travail et monde privé, qui est à l'origine de ce sentiment, doit aussi, conclut Arlette Mottaz, être combattue. — (sl)

* Arlette Mottaz nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons laissé entendre dans notre précédente édition, sa recherche a été effectuée pour l'Institut universitaire sus-mentionné, et non sous mandat du Comité du 14 juin.

ELECTIONS FRIBOURGEOISES : UNE FEMME MOINS DEUX

La surprise des élections fribourgeoises de novembre dernier est sans conteste l'accès d'une femme à l'exécutif cantonal. Roselyne Creusaz a été coura-

NOUVEAUX COURS ORPER (NE)

Le groupe d'orientation personnelle (ORPER) organise de nouveaux cours. Destinés aux femmes souhaitant rencontrer d'autres femmes pour échanger leurs expériences, trouver ou retrouver leurs possibilités et ressources propres, rechercher les moyens de les mettre en valeur, ces cours auront lieu dès le 14 janvier, au collège Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds. Ils seront animés par Anne-Lise Jeannet et Danielle Maillat. Un autre cours sera organisé dès le 22 avril à Neuchâtel.

Le nombre de participantes étant limité à 10 personnes, mieux vaut s'inscrire rapidement, à l'Université populaire (039/23 27 23 pour La Chaux-de-Fonds, 038/25 50 40 pour Neuchâtel).

Ce cours a pour but, notamment au moyen de l'analyse transactionnelle, de faire le point et marquer un temps d'arrêt. Il ne propose pas de recette de vie. — (mpa)

AGENDA

LYCEUM-CLUB (VD)

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 9 janvier, à 17 heures : le Carrousel des animaux, récital en compagnie d'Odette Kocher, Simone Chatelain et Germaine Perret, pianiste, du Lyceum de Genève. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 16 janvier, à 17 heures : récital de **Urs König**, piano (Berne). Au programme, des œuvres de W. A. Mozart, L. van Beethoven, F. Schubert et R. Schumann. Entrée non-membres : 7 francs.

Vendredi 23 janvier, à 17 heures : **Anne Bonhôte**, écrivain genevoise : « Le temps d'apprendre à vivre, que transmettre aux adolescents ? ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 30 janvier, à 17 heures : **J.-F. Depierraz**, écrivain et Résident de Crêt-Bérard, présente « La huitième Heure », roman. Entrée non-membres : 3 francs (Signatures).

Vendredi 6 février, à 17 heures : **Gérard Valbert**, écrivain et journaliste

de radio parle du grand écrivain **Albert Cohen**. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 13 février, à 17 h : récital de **François Gottraux**, violon et **Philippe Schiltknecht**, violoncelle, qui interpréteront des œuvres de A. Rolla, G.-P. Telemann, E. Ysaÿe et A. Honegger. Entrée non-membres : 7 francs.

Vendredi 20 février, à 17 h : **Gérard Le Coat** présente son ouvrage : « Culture au quotidien, jeunesse au quotidien ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 27 février, à 17 h : **Yva Perret**, éditeur : « La santé par les pierres » (lithothérapie), un ouvrage de Daya Sarai Chocron.

Radio Zones : Marathon féministe

Mercredi 21 janvier, de 10 heures à minuit sans interruption, aura lieu un « Marathon féministe » sur **Ondes femmes, radio Zones FM 93.8**. Musique, interviews, discussions... Téléphone depuis la Suisse : (023) 50 40 51 41.